

Maison des lycéens du lycée René Descartes
145, avenue de Gadagne
69230 Saint Genis Laval
04 78 56 75 80
RNA :W691052064



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 octobre 2020
Portant sur la gestion administrative de l'association
Maison des lycéens du lycée René Descartes

Le 13 octobre 2020 à 12h30 les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale pour décider de ce qui suit :

- 1- Renouvellement des membres du conseils d'administration
- 2- Élection des membres du bureau
- 3- Bilan moral et financier de l'association
- 4- Présentation des projets et actions reconduit sur l'année 2020/2021
- 5- Questions diverses

L'assemblée générale désigne madame Iris Iriu , Vice-présidente de l'association, comme secrétaire de séance.

1) Renouvellement des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite les candidats en vue de composer le conseil d'administration. Il rappelle que conformément à l'article 8 des statuts, le conseil d'administration est composé de 8 membres minimum, élus par l'assemblée générale. Après rappel de ses dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le résultat de l'élection est le suivant :

Membres du CA :

- Eden M'Barek
- Julia Olivé
- Safiya Makhout
- Fatima Makhout
- Alan Bedrine
- Tancredède Lalle
- Arnaud Jolly
- Manour Paimparay
- Chloé Creysé
- Titouan Leluron
- Mathilde Bougeot

2) Élection des membres du bureau :

Le président de séance sollicite des candidats des membres du conseil d'administration en vue de composer le bureau.

Il rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, le bureau est composé de

1 président élu par le CA

Un ou deux vice-président majeurs, adultes de l'établissement, responsables légaux. Nommé de droit.

1 trésorier élu par le CA

1 secrétaire élu par le CA

Après ce rappel il est procédé à l'élection des membres du bureau. Le résultat du vote est le suivant :

- Jolly Arnaud, président élu
- Makhout Fatima, trésorière élue
- Bougeot Mathilde , secrétaire général élue
- Iriu Iris, professeure documentaliste, vice-présidente nommée
- Zajacz Jean-Pierre, CPE , vice-président nommée

3) Bilan moral et financier de l'association

La maison des lycéen a organisé ou participé à l'organisation l'an dernier des actions suivantes présentées par le président :

- Gestion de la salle de musique du foyer
- Organisation le 24 septembre du forum de la MDL présentant les diverses activités
- Organisation de la sortie ski
- Organisation et financement des club
- Préparation BIA et examen
- Plusieurs invités des ateliers curieux

Le président rappelle aux membres de l'assemblée générale qu'en vue des circonstances sanitaires beaucoup de projets qui étaient en cours d'organisation ont dû être annulés. Le président présente les projets qui devaient avoir lieu :

- Organisation de la sortie au parc Astérix
- Organisation de la sortie au parc Disney
- Organisation du carnaval
- Yearbook
- Fête des talents
- Organisation du bal de fin d'année
- Photos de classe
- Fermeture de tous les clubs à partir du confinement et jusqu'à la fin de l'année

Le président présente les comptes de la maison des lycéens :

Il explique que les recettes de l'année 2019-2020 sont de 39 951 €.

Le total des dépenses est de 35 201 €

Le résultat net est de 4 749,95€

Le Bilan moral et financier est approuvé par l'assemblée générale

4) Présentation des projets et actions reconduits sur l'année 2020/2021 :

Le président présente les différents projets et les actions reconduits sur l'année 2020-2021 :

Reconduction des action précédentes :

- Bal
- Carnaval
- Bleuet
- Clubs
- Photos

Nouveaux projets :

- Présentation d'un projet de restructuration du foyer tout au cours de l'année
- Mise en place de la vente de chocolats pour financer les clubs
- Organisation d'une vente de T-shirt au nom de la MDL

5) Questions diverses :

En l'absence d'autres questions le président décide de clore l'assemblée générale à 14h

Tous pouvoirs sont donnés à Arnaud JOLLY, président de la MDL pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi. Pour extrait conforme au procès- verbal.

Joins au présent PV en annexe :

Annexe 1 : statut de l'association

Annexe 2 : PV de l'AG du 15 octobre 2019

Fait à Saint Genis Laval, le 13 octobre 2020

Le président, Arnaud Jolly

la secrétaire de séance, Iris Iriu